

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE

REGIE LES EAUX DU PAYS BASTIAIS

POSTE COMPTABLE DE :

Agence Comptable SPANC

BUDGET ANNEXE SPANC

M4

BUDGET PRIMITIF sans reprise des résultats

ANNEE 2023

SOMMAIRE

	I. Informations générales		
P. 2	Modalité de vote du mouvement		
	II. Présentation générale du budget primitif		
P. 3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
P. 4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
P. 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
P. 6	B1 - Balance générale du mouvement - Dépenses		
P. 7	B2 - Balance générale du mouvement - Recettes		
	III. Vote du budget primitif		
P. 8-10	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
P. 11-12	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
P. 13-14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
P. 15-16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
P. 17	B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition des prêteurs		
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
	A1.3 - Autres dettes		
	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
	A3.1 - Etat des provisions		
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A5.1 - Etat des ventilations des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour le compte de Tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.3 - Etat des contrats crédits-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privée		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N		
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N		
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	D - Arrêté et signatures		
P. 0	Arrêté et signatures		

I. INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITE DE VOTE DU MOUVEMENT	

I - L'assemblée a voté le présent budget :

- au niveau (1) ARTICLE pour la section d'exploitation.
- au niveau (1) ARTICLE pour la section d'investissement ;
- ~~avec ou~~ sans les chapitres "opérations d'équipements" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement
- budgétaires (délibération N° du)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent. (2)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V. Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du conseil administratif N-1~~

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	50 000,00	50 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	50 000,00	50 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	50 000,00	50 000,00
----------------------------	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-220-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Primitif N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges a caractere general	0,00	0,00	5 424,00	5 424,00	5 424,00
012	Charges de personnel	0,00	0,00	44 576,00	44 576,00	44 576,00
65	Autres charges	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion de service		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
66	Charges financieres	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	0,00	0,00	0,00		0,00
022	Depenses imprevuees	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
023	Virement sf vers si	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
D002 RESULTATS REPORTEES						

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 000,00
--	-----------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Primitif N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriques, prestations de services, marchandises	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes de gestion de service		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
72	Production immobilisee	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
R002 RESULTATS REPORTEES						

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 000,00
--	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	0,00
--	------

(1) Cf. I - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-220-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Primitif N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00		0,00
040	Operation investissement pour ordre	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00		0,00
D001 RESULTATS REPORTES						

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Primitif N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
13	Subventions d investissement	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations fonds divers et reserves	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00		0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00		0,00
021	Virement sf vers si	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00		0,00
R001 RESULTATS REPORTES						

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	0,00
--	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	B1

1 - DEPENSES (du présent du budget primitif + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 424,00		5 424,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	44 576,00		44 576,00
65	AUTRES CHARGES	0,00		0,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00		0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00		0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00		0,00
023	Virement SF vers SI		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		50 000,00	0,00	50 000,00

+

D002 RESULTATS REPORTEES	
---------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 000,00
---	-----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00		0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+

D001 RESULTATS REPORTEES	
---------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	B2

2 - RECETTES (du présent du budget primitif + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	0,00		0,00
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		0,00	0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00		0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	50 000,00		50 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00		0,00
Recettes d'exploitation - Total		50 000,00	0,00	50 000,00

+

R002 RESULTATS REPORTEES	
--------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 000,00
--	-----------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	0,00		0,00
13	SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT	0,00		0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00		0,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		0,00	0,00
021	Virement SF vers SI		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+

R001 RESULTATS REPORTEES	
--------------------------	--

+

Affectation aux comptes 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00	5 424,00	5 424,00
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00
6041	Achats d'études, Prestations et Travaux - Branchements	0,00	0,00	0,00
6048	Achats d'études, Prestations et travaux - Autres	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures non stockées	0,00	424,00	424,00
6111	Sous-traitance générale - Branchements	0,00	0,00	0,00
6113	Sous-traitance générale - Analyses	0,00	0,00	0,00
6114	Sous-traitance générale - Evacuations des boues	0,00	0,00	0,00
6115	Sous-traitance générale - Interventions réseaux	0,00	0,00	0,00
6118	Sous-traitance générale - Autres	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61351	Locations Véhicules	0,00	0,00	0,00
61358	Location Matériels et Outillages	0,00	0,00	0,00
6152	Sur biens immobiliers (à subdiviser comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien et Réparation des Batiments et Abords	0,00	0,00	0,00
61528	Entretien et Réparation des Ouvrages Hydrauliques	0,00	0,00	0,00
6155	Sur biens mobiliers (à subdiviser comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien et Réparation Matériels et Outillages	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance (à subdiviser comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
6183	Documentation technique et pédagogique	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
624	Transports de biens et transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	0,00	0,00	0,00
6248	Transports Divers	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements du personnel	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
62621	Frais de Télécommunication - Fixes	0,00	0,00	0,00
62622	Frais de Télécommunication - Portables	0,00	0,00	0,00
62623	Frais de Télécommunication - Internet	0,00	0,00	0,00
62628	Frais de Télécommunication - Autres, Liaisons louées	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de Gardiennage	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de Nettoyage des Locaux	0,00	0,00	0,00
6288	Autres prestations extérieurs diverses, Contrôles techniques	0,00	0,00	0,00
6378	Autres Taxes et Redevances	0,00	0,00	0,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	0,00	44 576,00	44 576,00
6218	autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	0,00	218,00	218,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	0,00	320,00	320,00
6334	Participation des employeurs à l'effort de construction	0,00	144,00	144,00
6411	Traitements, salaires et appointements	0,00	23 565,00	23 565,00
6412	Congés payés du personnel	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	0,00	6 766,00	6 766,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
02/04/2023 09:26:11-2023-220-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6415	Supplément familial	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations d'assurance maladie	0,00	8 221,00	8 221,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	1 117,00	1 117,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions	0,00	1 344,00	1 344,00
6454	Cotisations ASSEDIC	0,00	960,00	960,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise et d'établissement	0,00	64,00	64,00
6474	Œuvres sociales	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	180,00	180,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES	0,00	0,00	0,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, dr	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en N.Valeurs	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE	0,00	50 000,00	50 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
66112	INTERETS ICNE	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00
6711	Intérêts Moratoires et Pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00
6712	Pénalités, Amendes Fiscales et Pénales	0,00	0,00	0,00
673	Titres Annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
675	Valeur nette comptable des actifs cédés	0,00	0,00	0,00
678	Autres Charges Exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement SF vers SI	0,00	0,00	0,00
	Virement SF vers SI	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	0,00	50 000,00	50 000,00
--	------	-----------	-----------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

D002 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	50 000,00
------------------------------------	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
6459	Rembt sur charges S.S. et Prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance Assainissement	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	0,00	0,00	0,00
70613	Participation pour le financement de l'assainissement collectif	0,00	0,00	0,00
7064	Location de compteurs	0,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
7087	remboursement de frais	0,00	0,00	0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00	50 000,00	50 000,00
758	Produits de gestion courante	0,00	50 000,00	50 000,00
7583	Divers autres produits (T.R.)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE	0,00	50 000,00	50 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et Pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres Pds Except. sur Op. Gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats Annulés (Ex. Antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits Cessions d'Actifs	0,00	0,00	0,00
777	Q.P. Subv. Invest. virée au Résultat	0,00	0,00	0,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	0,00	50 000,00	50 000,00
---	------	-----------	-----------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R002 RESULTATS REPORTEES	0,00
--------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES CUMULEES	50 000,00
-----------------------------	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-220-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'Etudes	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00	0,00	0,00
21351	Installations générales, agencements, aménagements des Batiments d'Exploitation	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique (à subdiviser comme le 2151)	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
21562	Materiel spécifique Assainissement	0,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des construction	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt bancaires	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION INVESTISSEMENT POUR ORDRE	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'Etudes	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
21562	Materiel spécifique Assainissement	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
--	------	------	------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

D001 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	0,00
------------------------------------	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
13111	Subventions AERMC	0,00	0,00	0,00
13118	Subventions Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subventions CTC	0,00	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00
1316	Subventions OEC	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00
1021	Dotation	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'Etudes	0,00	0,00	0,00
28032	Frais de Recherches	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits, Licences	0,00	0,00	0,00
281355	Batiments Administratifs	0,00	0,00	0,00
281532	Installations à caractère spécifique - Réseaux	0,00	0,00	0,00
28154	Matériels Industriels	0,00	0,00	0,00
28155	Outillages Industriels	0,00	0,00	0,00
281562	Matériels spécifiques d'exploitation - Sce Assainissement	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, Agencements	0,00	0,00	0,00
28182	Matériels de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériels de bureau	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
021	Virement SF vers SI	0,00	0,00	0,00
	Virement SF vers SI	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00
--	------	------	------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	------

+

R001 RESULTATS REPORTEES	0,00
---------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES CUMULEES	0,00
------------------------------------	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N°

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Primitif N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)

--	--	--	--

Besoin de financement (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement (c+d) - (a+b)	

Détail du calcul des ICNE au compte

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSE

Art.(I)	Libellé (I)	Dépenses votées
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		I 0,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		II 0,00
Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (Remboursements)	0,00
1641	Emprunt bancaires	0,00
1687	Autres dettes	0,00
Transfert entre sections = C + D		0,00
Reprises / autofinancement antérieur (C)		0,00
2031	Frais d'Etudes	0,00
2033	Frais d'Insertion	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00
21562	Materiel spécifique Assainissement	0,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution D001	Cumul
Dépense	0,00	0,00	0,00

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-220-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A4
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTE

Art.(I)	Libellé (I)	Recettes votées	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K		III	0,00
Ressources propres externes (G)			0,00
1021	Dotation		0,00
Autres recettes financières (H)			0,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires		0,00
Transferts entre sections (J)			0,00
28051	Concessions et droits, Licences		0,00
281355	Batiments Administratifs		0,00
281532	Installations à caractère spécifique - Réseaux		0,00
281562	Matériels spécifiques d'exploitation - Sce Assainissement		0,00
28154	Matériels Industriels		0,00
28155	Outillages Industriels		0,00
28181	Installations générales, Agencements		0,00
28182	Matériels de transport		0,00
28183	Matériels de bureau		0,00
28184	Mobilier		0,00
28031	Frais d'Etudes		0,00
28032	Frais de Recherches		0,00
28033	Frais d'Insertion		0,00
Virement de la sect. exploitation (K)			0,00
	Virement SF vers SI		0,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R106.	Cumul
Recettes	0,00	15,00	0,00	0,00

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

(1) - Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4

	Montant
Dépenses financières	0,00
Recettes financières	0,00
Solde (recettes - dépenses)	0,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées	0,00
Résultat hors charges transférées	0,00

(1) . Indiquer le signe algébrique
(2) . Ces charges pouvant être financées par emprunt

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			1 000 €
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en année)	n° 124 du 07/02/2019
Linéaire	Ouvrages génie civil – installations lourdes (usines, transfert....)	60 ans	
	Ouvrages génie civil – installations complexes et/ou spécialisées	50 ans	
	Ouvrages génie civil – installations courantes	40 ans	
	Installations électromécaniques	15 ans	
	Organes de régulation : télégestion, capteur.....	8 ans	
	Frais d'études, frais de recherches	5 ans	
	Logiciels	5 ans	
	Matériels et Outillages industriels	10 ans	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	20 ans	
	Matériels de transport	5 ans	
	Matériels informatique	5 ans	
	Mobilier	10 ans	

Accusé de réception en préfecture
 02B-812962611-20230407-2023-220-DE
 Date de télétransmission : 07/04/2023
 Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2023	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2023
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL			0,0	0,0	0,0	0,0

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-220-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service SPANC (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	5 424,00	013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 576,00	70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	50 000,00
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	
Total des dépenses réelles		50 000,00	Total des recettes réelles		50 000,00

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
	6811 - Dotation aux Amortissements				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D002 (5)			R002 (5)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		50 000,00	TOTAL GENERAL DE RECETTES		50 000,00

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif.

Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations et des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif).

02P-042962611-20230407-2023-220-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service SPANC (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		13	Subventions d'équipement	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)	0,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
23	Immobilisation en cours (hors opé.)	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
...			23	Immobilisation en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'équipement	0,00	106	Réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00	26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	020	Dépenses imprévues	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00	45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
0,00			0,00		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00
			28	Amortissements	
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section d'exploitation	0,00
			Total des recettes d'ordre		
			0,00		
D 001 (4)			R 001 (4)		
0					
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		
0,00			0,00		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-220-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES		IV	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN			ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.2	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT					B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				
Montant des AP					Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)		Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT					B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT				
Montant des AE					Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)		Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)	
			0			0		0	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
22B-812962611-20230407-2023-220-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION			
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023			C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A+						
Directeur général adjoint des services	CDI						
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)				0			0
Agent Comptable							
				0			0
FILIERE TECHNIQUE (c)							
				0			0
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	0	0	0	0	0

Accusé de réception en préfecture
028-812962611-20230407-2023-03-01
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995.

(1) Catégories : A, B ou C.

(2) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(3) ETPPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année.

(4) Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPPT.

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 138 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20230407-2023-220-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice: 9
 Nombre de membres présents6.....
 Nombre de suffrages exprimés1.....
 VOTES : Pour6.....
 Contre0.....
 Abstentions0.....

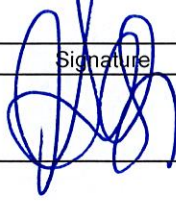
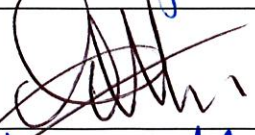
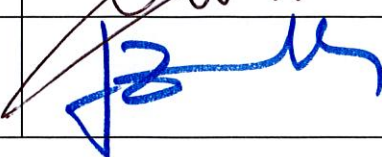
Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par le Président,
 A BASTIA le 06/04/2023
 Le Président,

Délibéré par le conseil d'Administration, réunion en session ordinaire.

A BASTIA, le 06/04/2023

Les membres du Conseil d'Administration

Noms	Prénoms	Signature
SAVELLI	Pierre	
LEONARDI	Jean-Charles	
PADOVANI	Jean-Jacques	
PERETTI	Philippe	
POZZO di BORGO	Louis	
ROMITI	Gérard	
ROSSI	Michel	
TIERI	Paul	
ZUCCARELLI	Jean	

Certifié exécutoire par le président de la CA (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/23, et de la publication le 07/04/2023
 A BASTIA, le 07/04/2023

(1) Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général

Accusé de réception en préfecture
 02B-812962611-20230407-2023-220-DE
 Date de télétransmission : 07/04/2023
 Date de réception préfecture : 07/04/2023